

Val-d'Oise. Vers la pose de barrières de protection à la déchèterie de Marines

Déjà installé à Magny en-Vexin depuis décembre 2016, ce dispositif sera mis en place à la déchèterie de Marines (Val-d'Oise) d'ici à vendredi 26 avril.

Publié le 13 Avr 19 à 18:56



Les garde-corps seront opérationnels à Marines (Val-d'Oise), d'ici au vendredi 26 avril. (©La Gazette du Val-d'Oise)

Apporter plus de **sécurité** à l'ensemble des **usagers**.

D'ici à vendredi 26 avril, le Syndicat mixte intercommunal pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères (**Smirtom**) du Vexin va installer des **garde-corps** d'une hauteur de 80 cm sur les **bennes** de déchets verts, cartons, encombrants, bois et ferrailles de la **déchèterie** de **Marines (Val-d'Oise)**.

Prévenir chutes et accidents

« Nous avons déjà installé ces barrières de protection dans la déchèterie de Magny-en-Vexin, en décembre 2016 », souligne Didier Gabriel, président du Smirtom du Vexin.

Ce dispositif est mis en place dans le cadre de l'**arrêté ministériel** de 2012, qui impose la présence de barrières de protection.

« Ces garde-corps installés ne permettront plus de basculer le contenu des remorques directement dans les bennes. Pour les végétaux, il sera conseillé aux usagers de conditionner leurs déchets en sacs ou en fagots », précise le syndicat.

Il doit permettre de prévenir les chutes et d'éviter les accidents mortels (comme celui survenu en 2018 dans le Pas-de-Calais). À cela s'ajoute la pose de nouvelles signalétiques, qui permettront une meilleure identification des bennes.

Autre système pour les gravats

En revanche, un autre mécanisme est prévu pour la benne des gravats.

« Ce sera un système particulier de bascule des déchets, qui permettra de les déverser dans un réceptacle. Le gardien du lieu se chargera de basculer les gravats directement dans la benne », précise **Didier Gabriel**.

Si les déchèteries de Marines et de Magny-en-Vexin bénéficient de ce dispositif, ce ne sera pas le cas de celle de Vigny, en raison de la construction de la future, prévue d'ici à 2020.

« Nous espérons démarrer les travaux avant la fin de l'année », ajoute le président du Smirtom.

Et pour cette dernière, des barrières de protection ne seront pas nécessaires puisque le Smirtom a prévu une nouvelle déchèterie sans quai haut. Elle sera implantée dans les locaux du Syndicat, en lieu et place d'un ancien centre de tri.

Le projet inclut l'installation d'un système de déchèterie à plat, avec la pose d'alvéoles mais aussi des compacteurs, ce qui permettra de faciliter la dépose des matières.

Est également prévue la création d'une **recyclerie** mais aussi une meilleure offre de **dépose** pour les artisans et les commerçants. Le coût total du projet est estimé à 1,9 million d'euros.